

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 Avril 2021

**CO 235 DE**

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), LECOQ Yves, PETIGNY Loïc, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, HENARD Stéphane, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGNEY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, BAHM Catherine, CHAILLON Roland, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mickaël, SUSSOT Florence, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

### Nombre de Conseillers

En exercice : ..94

Présents : ..72

Votants : ..80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROMANET Claude à DOS SANTOS Laetitia, MONTEVECCHIO Patrick à HENARD Stéphane, BOHEME Catherine à CETRE Michel, RIGOULET Serge à VILLALONGA Patrice, BEAUPOIL Jean Luc à BAUD Jean Baptiste

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette, ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile

Etaient Excusés : VIONNET André, RENAUD Jean Marie, MAIRE Serge, LANIESSE Michel, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, BERNARD René, DORBON Henri,

Etaient absents : FRANCONY Michel, BRENIAUX Denis, CARDOT Audrey, DUQUET Jean Pierre, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, JOURD'HUI André,

Secrétaire de séance : Bernard LAUBIER

Convocation faite le : 30 Mars 2021

**Objet : Natura 2000, Caractérisation des populations de Rhopalocères et Odonates à enjeux sur le site Natura 2000 de la Reculée des Planches-Près-Arbois**

### **Natura 2000, une démarche européenne contractuelle**

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes (directive oiseau 2009/147/CE du 30/11/2009 et la directive habitats 92/43/CEE du 21/05/1992). Le réseau Natura 2000 franc-comtois comprend 71 sites qui couvrent 250 971 ha, soit 15,39 % du territoire régional (moyenne nationale à 16.30 %).

L'objectif est de mettre en œuvre des actions favorables à la biodiversité via des contrats d'une durée de cinq ans (forestiers, agricole et ni agricole ni forestiers). Les contrats engagent les volontaires à respecter divers cahiers des charges (retard de fauche, fertilisation limitée, maintien des vieux arbres, etc.) en échange de compensations financières ou à réaliser certains travaux (débroussaillage, clôtures, hydraulique, etc.). L'ensemble des actions est financé à 100 % par l'Europe (63 %) via le FEADER et l'Etat (37 %) via le ministère de l'environnement.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 6 Avril 2021  
CO 235 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Natura 2000, Caractérisation des populations de Rhopalocères et Odonates à enjeux sur le site Natura 2000 de la Reculée des Planches-Près-Arbois**

**Le site Natura 2000 FR43301321 « Reculée des Planches-Près-Arbois »**

Le site a été proposé au réseau Natura 2000 en 1995. A la fois site d'intérêt communautaire (pSIC,) et zone spéciale de conservation (ZSC), il présente une surface totale de 1343 hectares. Les communes concernées sont : Arbois, Mesnay, La Châtelaine et Les Planches-Près-Arbois.

Le site présente 17 habitats (forestiers et rocheux essentiellement) et 14 espèces animales d'intérêt communautaire. Il existe en outre 14 espèces végétales et 38 espèces animales protégées par le droit français. De ce fait, la Reculée des Planches-Près-Arbois est l'un des sites majeurs du patrimoine naturel régional<sup>1</sup>.

L'opérateur du site Natura 2000 est la communauté de communes qui a pris la compétence optionnelle environnement en 2008. Le comité de pilotage qui a en charge la concertation et la validation du document d'objectif est constitué de 3 collèges (élus - organismes socioprofessionnels, professionnels, associations - administration et établissement publics). Le président du comité de pilotage est un élu, c'est actuellement Yves Décoté, maire des d'Aumont.

**Modalités de mise en œuvre de l'animation**

L'animation d'un site Natura 2000 recouvre diverses actions : information, communication, sensibilisation<sup>2</sup> ; gestion des habitats et espèces ; contractualisation ; veille et évaluation des incidences ; suivis scientifiques ; autres (gestion administrative et financière, mise à jour du (document d'objectif).

**Bilan des contractualisations**

Mesures agroenvironnementales : un total, de 2015 à 2017, 36,08 hectares de pelouses sèches calcaires auront été réouvertes sur le site de la Fin des Gueux à Mesnay et 51,08 hectares de prairies auront été engagés sur des mesures de retard de fauche et d'absence de fertilisation sur le site du Bief de Corne (Arbois, La Châtelaine).

Total surface contractualisée 2015 et 2017	87,17
Surface totale contractualisable	218,4376
Taux de contractualisation total fin 2017	39,91%

Contrat ni forestiers ni agricoles : une parcelle de 5 hectares du site du Près des Noyers, appartenant à la commune d'Arbois, a fait l'objet de travaux de restauration pastorale (pose de clôture et débroussaillage) en 2013 pour un montant de 10 000 €.

**Suivis scientifiques**

Natura 2000 permet l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques sur la faune, la flore et les milieux naturels. Plusieurs études ont d'ores et déjà été réalisées et intégralement financées dans ce cadre : groupements aquatiques de la Cuisance, peuplement ornithologiques, coléoptères saproxyliques, chiroptères forestiers, évaluation des travaux de réouvertures sur l'avifaune, au lieu-dit « la fin des Gueux » à Mesnay. L'ensemble de ces études peut être téléchargé sur le site internet de la CCAPS (<https://www.cc-coeurdujura.fr/environnement/site-natura-2000.htm>).

**Pour 2021, il est prévu une étude entomologique complémentaire :**

*Caractérisation des populations de Rhopalocères et Odonates à enjeux sur le site Natura 2000 de la Reculée des Planches-Près-Arbois par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC – ORI).*

*Le caractère très spécialisé de cette étude limite très fortement le nombre de structure capable de réaliser ce travail et ne peut de ce fait entrer dans le champ concurrentiel.*

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 6 Avril 2021  
CO 235 DE (SUITE)

Page 3/3

**Objet : Natura 2000, Caractérisation des populations de Rhopalocères et Odonates à enjeux sur le site Natura 2000 de la Reculée des Planches-Près-Arbois**

Après une première phase d'inventaire en 2008 une consolidation des connaissances a été assurée par le CBNFC-ORI en 2018 ; elle a mis en évidence ou a confirmé de forts enjeux pour certaines espèces de la directive européenne. Aujourd'hui, l'objectif est de préciser la distribution et le niveau de population pour 4 espèces : le damier de la succise, la bacchante, le cuivré des marais et l'agrion de Mercure.

L'acquisition d'éléments complémentaires pour d'autres espèces à enjeux est également programmée (cordulégastre bidenté, grand nègre des bois, virgule, fadet de la mélisse ...). Ce besoin de compléments se justifie par deux raisons : les conditions météorologiques très défavorables de 2018, mais surtout et avant tout, le besoin de poser les premières bases d'un suivi des espèces concernées, afin de caractériser l'état de conservation de leurs populations (obligation réglementaire).

Le coût des études est totalement pris en charge par l'Europe et l'Etat (remboursement sur factures acquittées).

**Budget, plan de financement**

	Coût * €	UE	Etat	CCAPS
Etude complémentaire coléoptères saproxyliques	15 000 €	9 450 €	5 550 €	0 €

\* le CBNFC ORI n'est pas assujéti à la TVA

Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
Par 79 voix pour, 1 contre,

1/ VALIDE le lancement de l'étude entomologique sur le site Natura 2000 de la Reculée des Planches-Près-Arbois ;

2 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20210406-CO235DE\_2021-DE